

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mercredi 19 mai 2021 à 13 h, par visioconférence.

Présents : M. le maire Marc-André Plante, président
M. Simon Paquin, vice-président
Mme Nathalie Bellavance
M. Yan Maisonneuve

Également présents : M. Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité
M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable
M. Alain De Choinière, chef de cabinet
Me Jean-François Milot, greffier

Observatrice : Mme Nathalie Ricard

Absents : M. Serge Gagnon

CE-2021-533-DEC

Il est résolu :

QUE la séance ordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 13 h.

CE-2021-534-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2021-535-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 mai 2021, tel que le soumet le greffier, Me Jean-François Milot, soit adopté.

CE-2021-536-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne prenne connaissance du dépôt du procès-verbal de la Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme (CCUL) du 7 avril 2021.

CE-2021-537-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne prenne connaissance du dépôt du procès-verbal de la Commission du développement social et communautaire (CSOC) du 14 avril 2021.

CE-2021-538-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner le projet de Lettre d'entente 2021-02 intervenu avec la Fraternité des policiers de la Ville de Terrebonne inc. concernant l'ajout de deux (2) sergents-détectives supplémentaires dans le cadre du programme de financement d'Accès cannabis et dont copie est en annexe de la présente.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ladite lettre d'entente incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

CE-2021-539-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne accorde à l'entreprise **NORDIKEAU INC.**, le contrat de services professionnels SA21-9038, plus bas soumissionnaire conforme, pour l'analyse et le diagnostic de bornes d'incendie, pour une période de trois (3) ans, au prix de sa soumission, soit pour une somme totale de 216 637,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2021-540-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne accorde à VBGA, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels SA21-3014 pour la mise à niveau de la caserne numéro 1, située au 4900 côte de Terrebonne, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 170 822,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

QUE cette dépense soit imputée au règlement de type parapluie numéro 793, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

QUE le tout soit conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt parapluie numéro 793 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

CE-2021-541-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner l'entente entre la Ville de Terrebonne et le Complexe Enviro Connexions relative à un accord concernant le rejet d'eaux usées prétraitées aux égouts pour un site de gestion des matières résiduelles.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ladite

entente incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

CE-2021-542-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne prenne connaissance du dépôt du procès-verbal du comité de circulation (CCIR) du 31 mars 2021.

QUE le comité exécutif adopte les requêtes de signalisation mentionnées ci-dessous :

RÉSOLUTION	DÉTAIL
CCIR-2021-03-31/04	Demande l'aménagement d'un dos d'âne allongé comme mesure de modération de la vitesse sur la rue Saint-Antoine.
CCIR-2021-03-31/09	Demande l'aménagement d'un dos d'âne allongé ou de tout autre dispositif afin de réduire la vitesse sur la rue André.
CCIR-2021-03-31/10	Demande l'aménagement d'un dos d'âne allongé comme mesure de modération de la vitesse sur la rue Angelo.
CCIR-2021-03-31/12	Demande regroupant plusieurs requêtes afin d'interdire le stationnement « du 15 novembre au 15 avril », le long des îlots pour faciliter le déneigement, sur les rues suivantes : <ul style="list-style-type: none">• rue de l'Affluent;• rue de Montreux;• rue de Marinet;• rue de Monnoir;• rue de Parentis;• rue Sasseville;• place de Grondines;• place Comtois;• place de Gryon;• carré d'Orléans;• croissant De La Faïtière; et• croissant du Lupin.
CCIR-2021-03-31/14	Demande l'aménagement d'une mesure de modération de la vitesse sur l'avenue du Lac.
CCIR-2021-03-31/17	Demande l'aménagement d'un dos d'âne allongé comme mesure de modération sur l'avenue des Roseaux, en face du 3647.
CCIR-2021-03-31/20	Demande l'installation de panneaux « stationnement interdit » devant le 4190 chemin Martin.
CCIR-2021-03-31/21	Demande de rendre plus sécuritaire l'accès au parc Maurice par le chemin Saint-Charles en ajoutant une traverse piétonnière par marquage au sol ainsi que de la signalisation à l'intersection de la montée Dumais et du chemin Saint-Charles.
CCIR-2021-03-31/22	Demande de sécuriser la sortie du stationnement du IGA sur le boulevard de La Pinière, face au Chocolats Favoris afin de bien apercevoir les véhicules provenant de la

RÉSOLUTION	DÉTAIL
	direction nord-est, en émondant les arbres et en ajoutant un cycle piétonnier protégé sur appel.
CCIR-2021-03-31/23	Demande de rendre plus sécuritaire l'accès au parc Joseph-Bourgouin en ajoutant une traverse piétonnière par marquage au sol sur la rue de l'Harricana à l'intersection de la rue de La Malbaie.
CCIR-2021-03-31/24	Demande l'ajout d'un panneau lumineux clignotant sur la rue de Plaisance pour les deux (2) traverses piétonnières donnant accès à la TransTerrebonne.
CCIR-2021-03-31/25	Demande l'ajout d'un panneau « stationnement interdit » sur la rue du Doré-Jaune, entre les rues du Bruant et du Campagnol du côté ouest.
CCIR-2021-03-31/26	Demande l'installation d'un panneau pour malentendant devant la résidence située au 3871 rue de Chimay.
CCIR-2021-03-31/27	Demande l'installation d'un panneau « stationnement interdit » devant la résidence située au 1160 rue Belcourt.
CCIR-2021-03-31/29	Demande d'ajouter une traverse piétonnière par marquage au sol avec peinture Alkyde, peinture plus résistante, sur la rue Saint-Michel au coin de la rue Ephraïm-Raymond.
CCIR-2021-03-31/46	Demande provenant de la Direction des travaux publics pour l'installation d'un panneau « stationnement interdit – Lun-Ven de 7 h à 17 h » sur la rue Saint-Jean-Baptiste afin de libérer l'espace pour l'accès aux conteneurs semi-enfouis situé au 95 rue Louis-Lepage.
CCIR-2021-03-31/49	Demande l'installation de panneaux de « stationnement interdit » dans les trois (3) courbes intérieures de la rue Marie-Gérin-Lajoie.
CCIR-2021-03-31/50	Demande l'installation d'une balise de centre de rue sur la rue de l'Escuminac en face du parc du Gouffre, près de la courbe.
CCIR-2021-03-31/51	Demande de tracer une ligne axiale au sol pour bien délimiter les voies avant la courbe sur la rue de la Trappe.
CCIR-2021-03-31/52	Demande de mandater la Direction du génie et de l'environnement afin de transmettre une demande écrite au ministère des Transports du Québec (MTQ) visant à analyser la possibilité de modifier le réseau de camionnage existant sur le chemin Comtois pour permettre le transit entre l'avenue Claude-Léveillé et la montée Valiquette.
CCIR-2021-03-31/53	Demande l'ajout d'un deuxième panneau « stationnement interdit – 9 h à 13 h » devant la porte du pavillon Napoléon-Gauthier pour l'organisme <i>Action Familles</i> de La Plaine afin de faciliter l'accès aux livraisons.

RÉSOLUTION	DÉTAIL
CCIR-2021-03-31/54	Demande d'installer une cloche sous le panneau d'arrêt à l'intersection des rues Guérin et René, près du 6344 rue Guérin.
CCIR-2021-03-31/55	Demande de tracer une ligne axiale dans la courbe de la rue Figaro.

CE-2021-543-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal de la Ville de Terrebonne de reconduire, pour un second mandat de deux (2) ans débutant le 7 juin 2021, sur le conseil d'administration des organismes mandataires mentionnés ci-dessous, les citoyens suivants :

- Monsieur Alban Asselin : Cité GénérAction 55+
- Madame Karine Desrochers : Société de développement Culturel de Terrebonne (SODECT)
- Madame Audrey Gilbert : SODECT
- Monsieur Sébastien Dulude : Groupe Plein Air Terrebonne (GPAT)

CE-2021-544-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne autorise le versement de l'aide financière recommandée par le comité d'analyse en vertu des programmes de soutien financier issus du Cadre de référence en matière d'admissibilité et de soutien à la vie associative, et ce, pour un montant total de 16 510 \$, selon la répartition suivante :

<i>Demandeur / Nom de l'organisme</i>	<i>Titre du projet</i>	<i>Montant recommandé</i>
Le Néo	Achat d'édifice	10 000 \$
Association de softball féminine mineure de Lachenaie – La Plaine – Terrebonne	Achat de matériel d'entraînement et d'uniformes	240 \$
Carrefour familiale des Moulins	Acquisition d'ordinateurs portables	931 \$
CPA Odyssée La Plaine inc.	Achat de manteaux pour les assistantes de programme	579 \$
Maison Adhémar-Dion	Dispensateur à glaces de comptoir	2 610 \$
Société d'histoire de la région de Terrebonne (SHRT)	Acquisition de matériel informatique et audio-vidéo	2 150 \$
		16 510 \$

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2021-545-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 13 h 15.

Président

Greffier